

ne dispose pas de données statistiques canadiennes sur l'émigration, mais les chiffres contenus au tableau 11, qui proviennent des rapports annuels du Service d'immigration et de naturalisation du département de la Justice des États-Unis, montrent combien de personnes ont quitté le Canada pour les États-Unis au cours des années de 1950 à 1959 avec l'intention déclarée de s'y établir en permanence. Ils ne comprennent pas les personnes qui vont aux États-Unis pour des voyages d'agrément et qui y séjournent même assez longtemps, les détenteurs de cartes pour le passage de la frontière, lesquelles sont délivrées normalement aux personnes vivant dans des localités canadiennes voisines de la frontière et travaillant aux États-Unis, ou les touristes qui traversent occasionnellement la frontière à ces mêmes endroits.

Sur les 34,599 personnes du Canada qui sont entrées aux États-Unis au cours de l'année terminée le 30 juin 1959, 23,082, soit 10,250 hommes et 12,832 femmes, étaient nées au Canada. De ce nombre, environ le quart seulement, (5,919), étaient des hommes appartenant au groupe d'âge de 20 à 59 ans, soit dans la période de productivité. Quant à l'occupation, le groupe le plus important des 23,082 personnes nées au Canada, a été celui des 3,157 personnes appartenant aux classes professionnelles ou techniques; 2,469 étaient des employés de bureau ou occupaient des emplois analogues; 1,222 étaient des artisans ou des chefs d'équipe. Par ailleurs, 12,309 personnes, soit un peu plus de 53 p. 100 du nombre total, étaient des ménagères, des enfants ou des personnes qui n'exerçaient aucun emploi. En tout, 36.7 p. 100 du chiffre total étaient des enfants âgés de moins de 20 ans.

11.—Personnes passées du Canada aux États-Unis, années terminées le 30 juin, 1950-1959

NOTE.—Ces chiffres ne comprennent que les personnes qui ont déclaré leur intention de demeurer aux États-Unis en permanence, lorsqu'elles ont présenté leur demande de visa (voir texte ci-dessus). SOURCE: Service d'immigration et de naturalisation du département de la Justice des États-Unis.

Année	Nées au Canada	Total, venant du Canada	Année	Nées au Canada	Total, venant du Canada
1950.....	18,043	21,885	1955.....	23,091	32,435
1951.....	20,809	25,880	1956.....	29,533	42,363
1952.....	28,141	33,354	1957.....	33,203	46,354
1953.....	28,967	36,283	1958.....	30,055	45,143
1954.....	27,055	34,873	1959.....	23,082	34,599

PARTIE II.—CITOYENNETÉ CANADIENNE*

Les formalités relatives à la naturalisation et les événements qui ont amené la loi sur la citoyenneté canadienne sont résumés dans l'*Annuaire* de 1951, pp. 161-163.

Section 1.—La loi sur la citoyenneté canadienne

La loi sur la citoyenneté canadienne est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1947. Elle a pour objet de donner une définition claire de la citoyenneté canadienne et d'attribuer à tous les habitants du Canada un statut fondamental commun. Depuis le 18 janvier 1950, l'administration de la citoyenneté canadienne relève du ministère de la Citoyenneté et de

* Rédigé à la Direction de l'enregistrement de la citoyenneté, sous la direction du sous-ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Ottawa.